Mouvement intra départemental
des enseignants du premier degré

Nous, enseignants du premier degré du département des Pyrénes-Orientales, soutenons les organisations syndicales nationales, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, UNSEN-CGT Educ'Action, SE-UNSA, SUD-Education dans leur adresse au ministre de l'Education nationale pour obtenir la suspension de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'affectation des personnels du premier degré.
Ainsi nous demandons :

- le maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème pour tous les postes,

- la suppression des postes spécifiques au profit de postes à exigences particulières,

- le maintien de la seconde phase du mouvement dans les départements,

- le maintien de l'affectation sur des postes précis et non sur des zones, le respect du caractère non obligatoire des vœux géographiques,

- l'affectation à titre provisoire des enseignants sans poste à l'issue du mouvement principal et qui n'obtiendraient aucun poste précisément demandé au mouvement,

- l'examen des notes de service départementales du mouvement en CAPD,

- l'augmentation du nombre de vœux.

NOM Prénom	Affectation	Signature